

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 50 000 €	10 % avec un minimum de 5 000 €	10 % avec un minimum de 5 000 €	10 % avec un minimum de 5 000 €
De 50 001 à 100 000 €	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 100 001 à 150 000 €	9 % TTC	9 % TTC	9 % TTC
De 150 001 à 230 000 €	8 % TTC	8 % TTC	8 % TTC
De 230 001 à 300 000 €	7 % TTC	7 % TTC	7 % TTC
Supérieur à 300 000 €	6 % TTC	6 % TTC	6 % TTC

Honoraires de transaction TTC vente de neuf

Programme	Redevable des honoraires	Honoraires
Vente en l'Etat Futur d'Achèvement	Vendeur	5 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Portes de France – Thionville Portes de France – 6, allée de la Libération 57100 THIONVILLE

SARL au capital de 40 000 € / RCS THIONVILLE 502 510 928

Carte professionnelle T n° 723 délivrée par la préfecture de Moselle

Absence de garantie financière – Non détention de fonds

Honoraires au 01/01/2014

La délivrance d'une note est obligatoire.